

Carte rouge pour Joseph Blatter et Michel Platini



Zurich, 21 déc. (PL)-. La Fédération Internationale de Football, FIFA, a décidé ce lundi de suspendre pour 8 ans, Joseph Blatter, son président depuis 1998 et Michel Platini, président de l'Union Européenne des Fédérations de Football, UEFA, depuis 2007.

Un communiqué de la FIFA précisait que Joseph Blatter et Michel Platini sont suspendus de toute activité liée au football.

Libérés des charges de corruption, ils ont quand même été trouvés coupables de « conflit d'intérêts » et de « gestion déloyale » par l'organe de justice de la FIFA.

Qui plus est, Joseph Blatter a été frappé d'une amende de 46 mille 295 Euros et Michel Platini, de 700 mille Euros.

Peu après d'avoir appris ce verdict, l'ex-président de la FIFA a signalé au cours d'une conférence de presse qu'il allait épuiser toutes les ressources possibles pour prouver son innocence. Pour l'instant il a décidé de saisir la chambre de cassation de la FIFA.

Mais s'il le faut, il aura recours, a-t-il signalé, au Tribunal d'Arbitrage du Sport, TAS et même à la justice fédérale suisse.

Michel Platini pourrait avoir recours au TAS sans passer par la chambre de cassation afin d'alléger le procès mais pour ce faire, il a besoin d'une autorisation de la FIFA.

Ces derniers mois, 39 personnes liées à la FIFA ont été accusées par la justice des États-Unis de corruption.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/79542-carte-rouge-pour-joseph-blatter-et-michel-platini>



Radio Habana Cuba